

«Eau-secours Briançonnais»  
Boite postale Mairie  
05220 Le Monétier les bains

le Monétier les bains le 9 juin 2008

Mr Le Préfet des Hautes Alpes  
Préfecture des Hautes-Alpes  
28, Rue Saint Arey  
05000 GAP

Courrier recommandé AR

Objet: demande de réponse à nos précédents courriers

Monsieur le Préfet,

Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir eu de réponse à notre précédent courrier .

En effet nous vous demandions la suspension des permis de construire sur les communes de Mongenèvre, La Grave et Villar d'Arène au motif que ces communes, n'ont à ce jour, aucun assainissement en place .

Vis à vis des usagers de l'assainissement (qui payent une facture depuis 2006) votre non- réponse nous interpelle .

Au regard des lois de la république vous êtes le représentant de l'état, garant de l'intérêt général et particulièrement en ce qui nous concerne, de la loi sur l'eau.

Nous souhaitons qu'une réunion de travail soit mise sur pied sous votre égide, sur le thème de l'eau et de l'assainissement sur la CCB et plus généralement sur le département des Hautes Alpes .

Sachant que les usagers sont engagés par leurs factures pour plus de 35 millions d'euros sur 25 ans (la loi Sapin aurait-elle été abrogée ....?) vous comprendrez l'importance que nous accorderons à votre réponse écrite.

Dans l'attente veuillez agréer nos salutations distinguées.

Pour le bureau  
le président

Pierre-Jean DOULAT